

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DE DIAMARE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE MAROUA 1^{er}

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES
PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

FAR NORTH REGIONAL DELEGATION

DIAMARE DIVISIONAL DELEGATION

MAROUA 1th SUBDIVISIONAL,
COUNCIL

INTERNAL TENDER BOARD OF
PUBLIC CONTRACTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 04/AONO/C-MRA I/CIPM/2025
DU JAN 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
DALOT DOUBLE 2x1,5x1,5 SUR L'AXE TCHOFFA BANI DANS LA
COMMUNE DE MAROUA 1^{ER}, DEPARTEMENT DU DIAMARE,
REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINADER, EXERCICE 2025

IMPUTATION :

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'année 2025 du Ministère de l'agriculture et du Développement Rural, le Maire de la commune d'arrondissement de Maroua 1^{er}, **Autorité Contractante**, lance un Appel d'Offres National Ouvert qui a pour objet les travaux de construction d'un dalot double 2x1,5x1,5) sur l'axe TCHOFFA BANI, commune de Maroua 1^{er}, département du Diamaré, région de l'Extrême-nord.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment:

Série 000 : Installation

Série 100 : Travaux préparatoires

Série 200 : Terrassement et Chaussées

Série 300 : Assainissement-Drainage

3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 (Vingt millions) de francs CFA.**

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. **Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'année 2025 du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

7. **Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (Quatre cent mille) Francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres :

8. **Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat général de la commune de Maroua 1^{er} dès publication du présent avis.

9. **Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat de la commune de Maroua 1^{er}, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Maroua 1^{er} de la somme non remboursable de 35 000 (trente-cinq mille) Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable au Trésor Public.

10. **Remise des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (**01**) original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la commune de Maroua 1^{er} au plus tard le **14 FEV 2024** à **14**..... heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 04/AONO/C-MRA I/CIPM/2025

**DU _____ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE
2x1,5x1,5 SUR L'AXE TCHOFFABANI DANS LA COMMUNE DE MAROUA 1ER,
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINAGRI, EXERCICE 2025
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre devra être accompagnée d'une clé USB contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif rempli et du bordereau des prix sous format Word.

11. **Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux

ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédent la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 14 FEV 2024 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'arrondissement de Maroua 1^{er} dans la salle des actes de la commune de Maroua 1^{er}.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence de la caution de soumission ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée dans un délai de 48 h;
2. Note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
3. Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
4. Matériels essentiels (Camions bennes, Niveleuse, pick-up, Aiguille vibrante, bétonnière, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels roulants) ;
5. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux ; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
6. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
7. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Nombre maximum de lots

Sans objet.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Administration au nom de laquelle sera Conclu la lettre commande

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune d'arrondissement de Maroua 1^{er}, une lettre commande des travaux sera conclue entre l'adjudicataire et le Maire de la commune d'arrondissement de Maroua 1^{er}.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Mora et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mayo-Sava.

Ampliations :

- DDMINDEEVEL/DIA
- DDMAP/DIA
- PREFET DIAMARE
- ARMP (pour publication au JDM)
- DD/MINADER
- PRESIDENT/ CIPM C-Maroua 1^{er}
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)

Maroua, le 24 JAN 2024
Le Maire de la commune de
Maroua 1^{er}
(Autorité Contractante)

